



Objet : Modification de l'aire de trafic et mise en service de 6 postes de stationnement provisoires pendant les travaux d'extension du terminal, AD Martinique Aimé Césaire TFFF

En vigueur : Du 30 décembre 2021 au 13 juillet 2022

**Ce SUP AIP AIRAC CAR-SAM-NAM annule et remplace le SUP AIP AIRAC CAR-SAM-NAM 001/21
(CHG : carte ADC 01 et conditions d'exploitation du poste de stationnement 0)**

Préambule :

L'objet de ce supplément d'AIP est de décrire les modifications impactant l'aire de trafic durant les travaux de construction d'une jetée pour le traitement des vols régionaux.

Description :

Dans le cadre des travaux, l'aire de trafic à l'Est de l'aérogare est modifiée. Des postes de stationnement sont fermés et des postes de stationnement provisoires nommés P1, R1, R2, R3, R4, R5 sont mis en service. De plus, un dévoiement de la voie de service existante est réalisé au droit de la zone de chantier (voir carte ADC 01 en page 2 et schéma en page 3).

Parallèlement, sur le reste de l'aire de trafic, les conditions d'exploitation de postes de stationnement sont modifiées avec la mise en place d'un marquage permettant l'accueil d'hélicoptères sur la plateforme (voir schéma en page 3).

Tous les aéronefs à l'arrivée sont placés par un placeur tel que précisé dans l'article 29 de l'Arrêté Préfectoral R02-2017-06-08-003 du 06 juin 2017 relatif aux mesures de sécurité, de protection incendie, de prescriptions sanitaires et de salubrité applicable sur l'aéroport Martinique Aimé Césaire.

Création de points de vérification INS pour les postes de stationnement provisoires :

Durant la phase de travaux, des points de vérification INS ont été définis pour les postes de stationnement provisoires R1 à R5 pour faciliter l'utilisation des postes de stationnement (voir schéma en page 3).

Points de vérification INS pour les postes de stationnement provisoires :

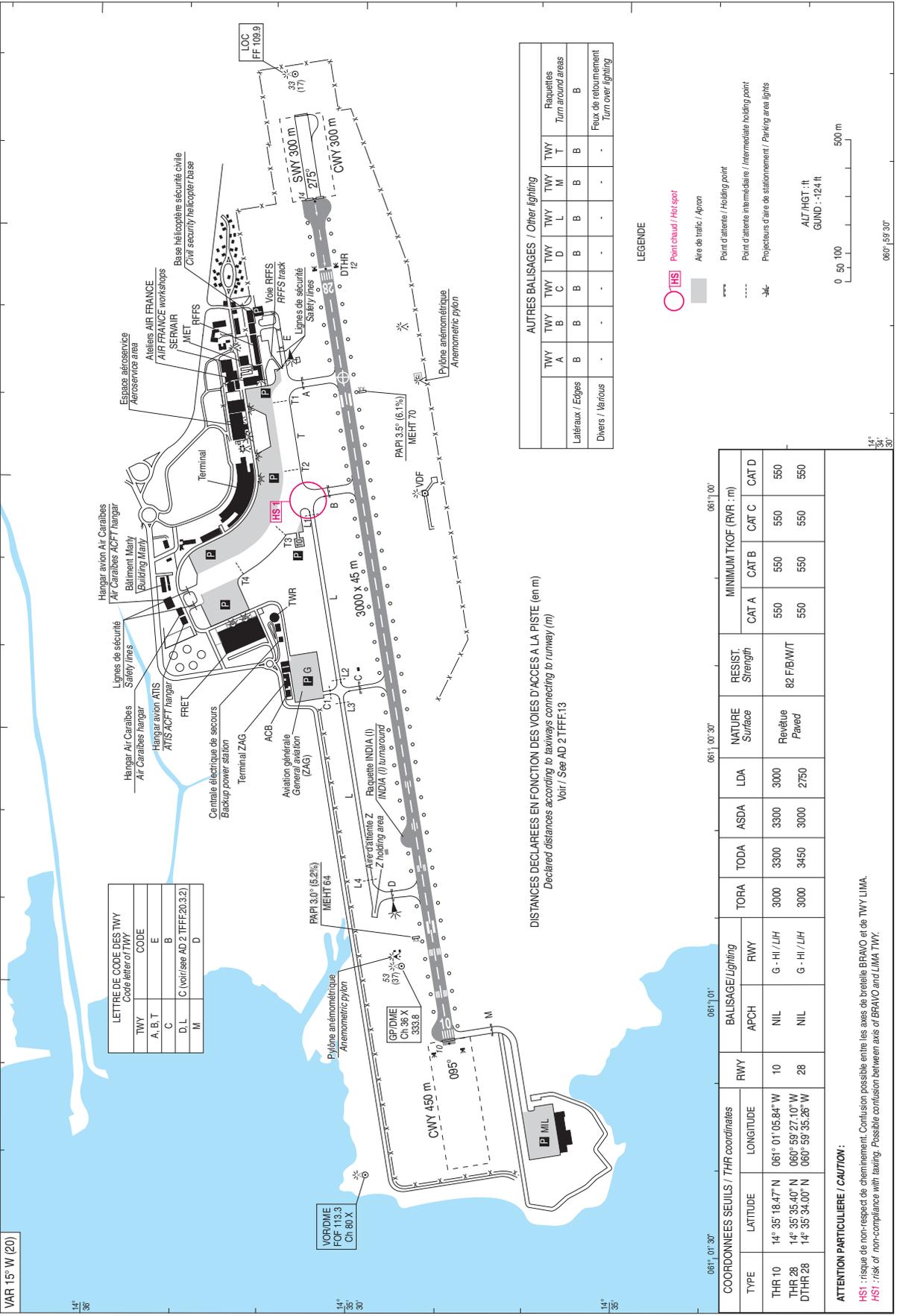
Points de vérification INS des postes R1 à R5	INSR1	14°35'41.41"N, 060°59'49.76"W
	INSR2	14°35'40.21"N, 060°59'48.95"W
	INSR3	14°35'40.19"N, 060°59'50.73"W
	INSR4	14°35'39.65"N, 060°59'53.95"W
	INSR5	14°35'39.16"N, 060°59'56.12"W

AD 2 TFFF ADC 01

MARTINIQUE AIME CESAIRE
 ATIS : 127.850
 PREFLIGHT (PREVOL) : 121.900
 14 35 32 N - 060 59 47 W
 ALT AD : 16 (1 hPa)

CARISAMNAM
CARTE D'AERODROME
 Aerodrome chart

VAR 15° W (20)



TWY	CODE
A, B, T	E
C	B
D, L	C (voir/see AD 2 TFFF20.3.2)
M	D

DISTANCES DECLARÉES EN FONCTION DES VOIES D'ACCÈS À LA PISTE (en m)
 Déclerred distances according to taxiways connecting to runway (m)
 Voir / See AD 2 TFFF.13

Autres balisages / Other lighting	TWY				RWY			
	A	B	C	D	L	M	T	Turn around areas
Latéraux / Edges	B	B	B	B	B	B	B	B
Divers / Various	-	-	-	-	-	-	-	-

COORDONNÉES SEUILS / THR coordinates	LONGITUDE		TORA	ASDA	LDA	NATURE Surface	RESIST Strength	MINIMUM TKOF (RVR : m)			
	TYPE	LATITUDE						APCH	RWY	CAT A	CAT B
THR 10	14° 35' 18.47" N	066° 01' 05.84" W	3000	3300	3000	Relevée Paved	82 FBW/T	550	550	550	550
THR 28	14° 35' 35.40" N	060° 59' 27.10" W	3000	3450	2750						
DTHR 28	14° 35' 34.00" N	060° 59' 35.28" W	3000								

ATTENTION PARTICULIERE / CAUTION :
 HSI : risque de non-respect de cheminement. Confusion possible entre les axes de bretelle BRAVO et de TWY LIMA.
 HSI : risk of non-compliance with taxiing. Possible confusion between axis of BRAVO and LIMA TWY.

© SIA



CONDITIONS D'EXPLOITATION DES POSTES IMPACTES PAR LA MODIFICATION DE L'AIRE DE TRAFIC :

Nom du poste	Sorties	Aéronef de référence et/ou envergure MAX (m)	Aéronef de référence et/ou longueur MAX (m)	Utilisation Observations
0	AD	ATR 72 – 27	ATR 72 – 27.16	Non exploitable de nuit.
	A	Bell 429 – ϕ 10.91	Bell 429 – 13.11	Stationnement de jour uniquement.
P1	P	A330-900 – 64.00	A330-900 – 63.69	Neutralisé en entrée et en sortie par R1, R2, R3. Repoussage vers l'Ouest obligatoire.
5	P	B777-300ER – 64.80	B777-300ER – 73.86	Neutralisé par P52. Pas de repoussage de B747 vers l'Est (nez à l'Ouest) pour quitter le P5 lorsque le poste 0 est occupé par un aéronef.
9	P	B747-400 – 64.4	B747-400 – 70.6	Lors de repoussage, neutralise les sorties hangars. Les ACFT de code C à F devront être repoussés au Nord-Ouest et tractés jusqu'au T4.
96	P	B737-800 – 34.32	B737-800 – 39.48	Neutralisé par les postes 9, 91, 92, 93, 94, 95. Les ACFT de code C devront être repoussés au Nord-Ouest et tractés jusqu'au T4.
	A	Puma AS332 – ϕ 15.6	Puma AS332 – 18.70	Neutralisé en entrée et sortie par les postes 9, 94, 95.
97	P	B737-800 – 34.32	B737-800 – 39.48	Neutralisé par les postes 9, 91, 92, 93, 94, 95. Les ACFT de code C devront être repoussés au Nord-Ouest et tractés jusqu'au T4.
	A	Puma AS332 – ϕ 15.6	Puma AS332 – 18.70	Neutralisé en entrée et sortie par les postes 9, 95.
142	A	ATR72 – 27.05	ATR 72 – 27.16	Neutralisé par le poste 14.
	A	Puma AS332 – ϕ 15.6	Puma AS332 – 18.70	Neutralisé en entrée et sortie par le poste 14.
152	A	ATR72 – 27.05	ATR 72 – 27.16	Neutralisé par le poste 15.
	A	Puma AS332 – ϕ 15.6	Puma AS332 – 18.70	Neutralisé en entrée et sortie par le poste 15.
R1	AD	ATR 72-600 – 27.05	ATR 72-600 – 27.16	Neutralisé en entrée par R3. Neutralisé en sortie par R2. Neutralisé en entrée et en sortie par P1.
R2	AD	ATR 72-600 – 27.05	ATR 72-600 – 27.16	Neutralisé en entrée et en sortie par P1.
	A	Puma AS332 – ϕ 15.6	Puma AS332 – 18.70	Neutralisé en entrée et sortie par P1.
R3	AD	ATR 42-600 – 24.57	ATR 42-600 – 22.57	Neutralisé en entrée et en sortie par P1.
R4	AD	ATR 42-600 – 24.57	ATR 42-600 – 22.57	
R5	AD	ATR 72-600 – 27.05	ATR 72-600 – 27.16	

Légende (sorties de poste) :

A : Autonome

AD : sortie autonome avec virage à droite

P : Push back